PEVV
Patrimoine et Environnement du Village de Vesancy

CHARTE DE L'ASSOCIATION

Patrimoine et **E**nvironnement du **V**illage de **V**esancy

1. **Protection du village** : le château, l'église, la chapelle de Riantmont, ses maisons d'époque, ses fontaines, ses rues et chemins ruraux ainsi que les murs et les dents creuses du village (e.g. jardins).

2. **Protection de son cadre naturel** : les communaux (monts et forêts) de Riantmont, de la Vesancière, leurs chemins d'accès (en particulier la route de la Chapelle), les arbres remarquables, les haies structurantes, le Flon, les sources et nappes phréatiques, etc.

3. **Développement/aménagement urbain** dans le respect de l'architecture des bâtiments anciens et la préservation du cœur du village.
   Il est important d'associer au volet « protection du village et son site », un volet « développement » qui n'est pas nécessairement démographique, sauf en ce qui concerne le maintien d'une population jeune : développement touristique, maintien de l'école communale, etc.

4. **Agriculture** : l'association soutiendra activement le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Elle désire œuvrer à la recherche de propositions constructives.

5. **Donner aux piétons et les cyclistes la priorité sur les voitures** dans les rues de transit (en particulier la rue du Château). Respect des arrêtés communaux concernant le stationnement des voitures et la limitation de la vitesse, aménagements de trottoirs existants…

6. **Animations, tourisme** : initier, contribuer ou participer à une journée du patrimoine, à des conférences, visites guidées du village, randonnées pédestres, balades découvertes de la flore, de la faune, etc.

   Notre association désire travailler en collaboration étroite avec les autorités compétentes et les autres associations du village. Elle veut être un partenaire exigeant et constructif.